

Original : Anglais

**RAPPORT DU 9<sup>EME</sup> COMITE  
DE SESSION DU COMCEC  
(İstanbul, 20 Novembre 2006)**

1. Le 9<sup>ème</sup> Comité de session du COMCEC a été tenu le 20 novembre 2006, avant la 22<sup>ème</sup> session du COMCEC (21-24 novembre 2006).
2. La réunion a été présidée par M. Ferruh TIĞLI, Chef par intérim du Bureau de Coordination du COMCEC.
3. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), ont assisté à la réunion les institutions suivantes :
  - Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation (CRSEFPI).
  - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC).
  - La Banque Islamique de Développement (BID).
  - La Chambre Islamique du Commerce et d'Industrie (CICI)Certaines des institutions turques initiatrices des projets ont également assisté à la réunion, au début de laquelle, le Secrétariat Général de l'OCI a informé le Comité des derniers développements sur la tenue la 3<sup>ème</sup> RGE, sur la question du coton et sur la tenue de la 3<sup>ème</sup> RGE sur le tourisme qui se tiendra en Turquie en 2007. Par la suite, le Plan d'Action 2007-2011 de la Stratégie du Développement de la Coopération parmi les pays producteurs du coton a été circulé.
4. La réunion a adopté pour examen les points suivants de l'ordre du jour :
  - a) Examen des projets de coopération proposés par le COMCEC.
  - b) Examen de la mise en application du Programme d'Action décennal de l'OCI adopté par la 3<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'OCI tenue les 7 et 8 décembre 2005.
  - c) Questions Diverses.

**Au titre du point 1 de l'ordre du jour:**

5. Le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) a fait une présentation sur la dernière évolution des propositions des projets. Ensuite, les initiateurs et les coordinateurs des propositions des projets ont discuté les derniers développements de leurs projets.
6. Le Comité a pris les décisions suivantes à l'égard des projets ci-dessous.
  - Pour le projet intitulé "Coopération technique entre les Bureaux des Brevets des Etats Membres de l'OCI", le Comité s'est félicité de la signature du mémorandum d'entente entre le CIDC et le Bureau des Brevets de la République de Turquie et a pris note de la troisième session du Projet du Comité qui a été tenue à Genève le 27 septembre 2003 parallèlement à l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle OMPI. Le Comité s'est également félicité du fait que la Conférence avait entamé la mise en oeuvre du projet. Il est à noter que la Conférence groupant les Bureaux des Brevets des Etats Membres de l'OCI se tiendra à Ankara, Turquie, du 14 au 16 décembre 2006. Le Bureau des Brevets a indiqué que 25 Etats Membres ainsi que l'OMPI participeraient à ladite conférence. Le Comité a appelé tous les Etats Membres à participer activement à cet événement. Afin d'assurer une mise en oeuvre rapide du Projet, le coordinateur (CIDC) et l'initiateur du projet sont priés de coopérer avec la BID qui porte un intérêt important à sa participation au cofinancement du Projet.
  - Pour le projet intitulé « Réseau des incubateurs entre les Etats membres de l'OCI », le comité a été informé par la CICI et par l'Organisation du développement de petites et moyennes industries (KOGSEB) des changements qu'ils ont introduits au projet afin qu'il s'aligne à l'état actuel des incubateurs dans les pays membres. Le comité a été également informé du changement de l'intitulé du projet pour devenir « Formation en matière de gestion des incubateurs » entre les Etats membres de l'OCI. Par ailleurs, des contacts ont été effectués entre les parties intéressées de certains pays membres et une réunion du comité du projet est prévue en décembre 2006 ou janvier 2007. Le comité a **exhorté** la CICI et la KOSGEB d'achever le

document du projet et les a **invitées** à faire circuler la proposition du projet aux Etats membres, à la BID et à toute autre institution financière intéressée. Le comité a également appelé la CICI et la KOSGEB à trouver les moyens de parvenir aux milieux intéressés de ces pays disposants de capacité dans ce domaine, dans le plus bref délai, et faire rapport de leur développement au BCC.

- Pour le projet intitulé « Coopération dans le domaine du développement technique : les lignes aériennes régionales pour les avions à turbines » proposé par l'industrie aérospatiale TUSAS de Turquie (TAI), le Bureau de Coordination du COMCEC a informé le comité de l'envoi du document du projet en détail, par la TAI à la BID afin de solliciter son soutien. La BID, après une étude du projet, financera certains aspects du projet sous quelques conditions. Bien plus, suite à la demande au 8<sup>ème</sup> comité de session, la proposition du projet a été traduite en arabe et envoyée au Secrétariat Général afin de la faire circuler aux Etats membres intéressés. Toutefois, aucun Etat membre n'a manifesté son intérêt. Le comité a souhaité que, lors de la 23<sup>ème</sup> session du COMCEC en 2007, certains Etats membres exprimeraient un intérêt à ce projet. Si aucun pays ne déclare son intérêt, le comité de session envisagera l'annulation du projet.
- Pour le projet intitulé « Application du système réduit basé sur les cartographies pour faire le suivi des changements naturels et anthropogéniques sur les côtes des pays membres de l'OCI », l'initiateur du projet et le Conseil de Recherches Techniques et Scientifiques de Turquie (TUBATIK) ont informé le comité d'avoir contacté l'UIT, préparé le plan d'action et approuvé le budget du projet. L'UIT, en sa qualité de coordinateur du projet, enverrait l'ensemble des documents à la BID qui a déjà exprimé son intérêt à initier ce projet.
- Pour le projet intitulé « Les marchés mondiaux de l'or et les possibilités de coopération entre les Pays Islamiques », le Comité a été informé par le CRSESFPI, en tant que coordinateur du projet, que la proposition du projet a été communiqué à tous les Etats Membres. Le comité a noté que « Istanbul Gold Exchange » (propriétaire du projet) avait déjà préparé un plan d'action visant à se concentrer sur les Etats Membres qui possèdent un marché d'or, afin d'attirer leur intérêt pour

le projet. Le comité **a chargé** les Etats Membres de prendre part dans le projet pour le réaliser et **a demandé également** au CRSEFPPI de déterminer les milieux intéressés dans ces pays qui possèdent de potentialités sur le marché d'or et de rapporter les évolutions au BCC

- Pour le projet intitulé «L'établissement des compagnies régionales spécialisées dans l'organisation des Foires et des Expositions commerciales », le CIDC a exigé la suppression de ce projet de la liste puisque les Etats Membres avaient créé leurs propres compagnies nationales pour les Foires et les Expositions.
- Pour le projet intitulé «L'établissement de pavillons permanents d'expositions et l'organisation d'une exposition permanente pour les marchandises virtuelles sur le site web du CIDC», le CIDC a demandé au comité de supprimer le projet puisqu'il l'a déjà entreprise étant partie de son activité traditionnelle.
- Pour le projet intitulé «L'établissement du Réseau de technologie énergétique (ré-tech-éner) entre les Etats Membres», le comité a été informé que l'initiateur du projet, la Direction Générale des études propres aux ressources de l'énergie Electrique et l'Administration du Développement (EIE), a préparé le profile du projet conformément au formulaire du COMCEC. Le Comité **a désigné** l'UIT comme coordinateur du projet. En outre, le comité **a demandé** au coordinateur et à l'initiateur du projet de communiquer la proposition aux Etats Membres et de déployer les efforts nécessaires pour sensibiliser leur intérêt.
- Pour le projet intitulé « TURKSAT, le satellite de communication et de l'opération de cable TV opération AS de Turquie », TURKSAT a présenté deux projets intitulés « Le centre de contrôle et de surveillance satellitaire (SATCMC) et le satellite orbitaire à basse altitude », TURKSAT a brièvement informé le Comité qu'il avait passé en revue le projet proposé et qu'il avait envoyé à la CICI pour considération. La CICI a souligné qu'il avait étudié le projet et qu'il informerait le BCC et TURKSAT d'ici la fin 2006. TURKSAT a également affirmé qu'il avait contacté les milieux intéressés dans certains Etats Membres pour sensibiliser leur

intérêt à ce sujet. Le comité a **demandé** à la CICI de prendre en considération le fait d'être le coordinateur de ce projet.

- Pour le projet intitulé « La création d'un réseau transfrontalier de parcs pour le tourisme et les réserves naturelles en Afrique de l'Ouest », proposé au sein de la Réunion du Groupe d'Expert pour l'exécution du plan d'action de l'OCI dans le domaine de tourisme à Téhéran du 11 au 14 juillet 2005. Les co-coordonateurs du projet sont le CIDC et le CRSEFPI. Dans ce contexte, le CIDC a indiqué que la réunion du premier comité était tenue à Casablanca en juillet 2006. Au cours de cette réunion un Mémoire d'Entente (ME) a été signé par les parties contractantes donnant un aperçu sur le plan d'action du projet. La seconde réunion du comité du projet a été tenue à Bako-Azerbaïjan le 10 septembre 2006 qui a approuvé les rapports concernant le plan d'action du projet.
7. La comité a été informé par le BCC que le Royaume Hachémite de Jordanie avait déjà envoyé un projet de proposition intitulé «Système d'Information pour les Antiquités (SIA)», via le Secrétaire général de l'OCI. Le comité a accepté d'ajouter ce projet à la liste des projets du COMCEC et a désigné IRICICA en tant que coordinateur.
8. Après les présentations faites sur tous les projets, le comité a exprimé son souci quant au lent progrès de la mise en place de la majorité des projets, et ce, malgré les efforts de concertation déployés par les parrains et les coordinateurs. Il est noté que cela est dû au manque d'intérêt de la part des Etats Membres. C'est la raison pour laquelle le comité a demandé aux Etats Membres, via leurs Hauts Fonctionnaires, d'adapter une approche plus professionnelle et a appelé leurs milieux intéressés à contacter les initiateurs et les coordinateurs de chaque projet le plus tôt possible afin qu'ils puissent être exécutés. Le comité a également demandé l'approbation des Hauts Fonctionnaires pour supprimer les projets auxquels aucun pays n'exprime d'intérêt, d'ici la tenue de la 23<sup>ème</sup> session du COMCEC.

**Point 2 de l'ordre du jour**

Le Secrétariat général de l'OCI a donné un bref aperçu sur les démarches entreprises à cet égard. Le comité a également pris note des efforts déployés par les institutions de l'OCI vis à vis de l'exécution du Plan d'Action décennal de l'OCI. Etant un point séparé de l'ordre du jour des Hauts Fonctionnaires, le comité a noté que les institutions de l'OCI doivent faire leurs présentations à l'égard des efforts déployés vis à vis de l'exécution du Plan d'Action décennal.

**Point 3 de l'ordre du jour**

Le comité a ensuite conclu en remerciant.

**Liste des Projets Proposés**

<b>No.de série</b>	<b>Projets Proposés / Idées</b>	<b>Proposé Par Etat/Institut</b>	<b>Pays Intéressé</b>	<b>Coordinateur</b>
1.	Coopération technique entre les Bureaux des brevets des Etats Membres de l'OCI	Turquie	Kazakistan, Syrie, Maroc, Bangladesh, Pakistan et le Yémen	CIDC
2.	Coopération technique dans le domaine des incubateurs des Affaires parmi les pays membres de l'OCI.	Turquie		CICI
3.	Coopération dans le domaine du Développement technique des lignes aériennes d'avions à turbines de moyennes portés régionales.	Turquie	Kazakhstan	
4.	Applications du système à coût réduit basé sur les cartographies pour faire le suivi des changements naturels et anthropogéniques sur les côtes des pays membres de l'OCI.	Turquie	Bangladesh, Turquie	UIT
5.	Les marchés mondiaux de l'or et les possibilités de coopération entre les pays islamiques	Turquie		CRSEFPI
6.	L'établissement de compagnies régionales spécialisées dans l'organisation des Foires et des Expositions commerciales.	CIDC	Burkina Faso	CIDC
7.	L'établissement de pavillons permanents d'expositions et l'organisation d'une exposition permanente pour les marchandises virtuelles sur le site web du CIDC	CIDC		
8.	L'établissement d'un réseau de technologie énergétique (ré-tech-ener)	Turquie		UIT
9.	Centre de contrôle et de surveillance satellitaire (SATCMC)	Turquie	Turquie	
10.	Satellite orbitaire à basse altitude	Turquie	Turquie	
11.	La création d'un réseau de parcs transfrontaliers de réserves naturelles en Afrique de l'Ouest.	Guinée	Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierre Leone	CIDC
12.	Coopération technique dans le domaine de la sauvegarde de l'héritage.	Jordanie		IRCICA

-----  
-----